

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3467 MARDI 9 AVRIL 2019

ELECTRICITÉ

China Railways veut construire le barrage de Sounda

Le président de la société China Railways 20 bureau group corporation, Deng Yong, a annoncé, hier à Brazzaville, la disponibilité de sa structure à réaliser les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Sounda, dans

le département du Kouilou. « C'est notre troisième visite. Nous avons discuté avec le président de la République du projet du barrage de Sounda. Un projet qui lui tient à cœur, ainsi que le peuple congolais. Nous allons

avancer avec ce projet et travailler avec le ministre de l'Energie », a indiqué Deng Yong, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Gusso.

Page 3



Denis Sassou N'Gusso et Deng Yong

VIE DES PARTIS

Combat d'idées autour du prochain congrès du PCT

Pendant que la campagne des cotisations spéciales pour la tenue du 5e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) se poursuit normalement sur l'ensemble du territoire national, les cadres et militants de cette formation politique continuent de s'attaquer mutuellement par médias interposés.

Le dernier fait en date c'est le rappel au respect des textes fondamentaux fait par le président du PCT du Pool au membre du Bureau politique, Arlette Soudan Nonault qui, selon lui, a amené les débats internes au parti sur les médias. « Entre les deux congrès, la seule instance qui décide c'est le Comité central. La décision de convoquer le prochain congrès ordinaire avait été prise lors de sa dernière réunion », a expliqué Jean-Pierre Manoukou-Kouba aux cadres et militants du Pool.

Page 2



Jean-Pierre Manoukou-Kouba

DISTINCTION

Douze journalistes culturels et chroniqueurs de musique décorés

Page 16

FINANCES PUBLIQUES

Quatre ministères choisis pour expérimenter le Sigfip

Les ministères de l'Intérieur et de la décentralisation, de l'Energie, de la Construction ainsi que celui des Finances et du budget ont été sélectionnés pour expérimenter le nouveau Système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip). Mis en place conformément aux directives du cadre harmonisé de la Cémac adoptées par les chefs d'Etat des pays membres, en décembre 2011, ce nouveau système est appelé à remplacer l'ancien système intégré des dépenses et recettes de l'Etat.

« Les autres ministères et institutions seront progressivement intégrés au processus de Sigfip, en fonction des résultats de l'expérimentation des ministères pilotes, au plus tard le 30 juin de l'année en cours », a précisé le directeur de cabinet du ministre des Finances.

Page 3

TRANSFORMATION AGRICOLE

Le lycée Amilcar-Cabral doté en matériel de laboratoire de contrôle qualité

Dans la perspective d'augmenter la capacité opérationnelle du lycée technique agricole Amilcar-Cabral, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint Eudes, a pourvu cet établissement spécialisé en laboratoire de contrôle qualité.

Ces laboratoires de microbiologie alimentaire, don du projet d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables, offrent aux agriculteurs de Brazzaville la possibilité de faire analyser leurs produits pour une meilleure compétitivité sur le marché.

Page 6

Éditorial

Hommage

Page 2

ÉDITORIAL

Hommage

Né le 12 août 1932, il allait entrer dans la quatre-vingt-septième année de son existence, mais n'avait rien perdu de la volonté qui l'animait depuis toujours de convaincre la vieille Europe d'accompagner la jeune Afrique dans sa longue marche vers l'émergence. Et même si, ces derniers mois, il n'avait plus la force nécessaire pour se déplacer, aller sur le terrain défendre les valeurs qui l'avaient inspiré tout au long de sa vie, intervenir auprès des plus hautes autorités de l'Église afin qu'elles écoutent les messages humains venus du tréfonds de notre continent, il restait intimement convaincu que tout doit être fait pour resserrer les liens entre les deux mondes.

Le père Maurice Rieutord est décédé à Paris dans la nuit de dimanche à lundi. Frère religieux du pape François puisqu'il était comme lui membre de la Compagnie de Jésus fondée en 1540 par Ignace de Loyola, il avait créé en Europe, dans la deuxième partie de son existence, une puissante institution, l'Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE), qui œuvrait et œuvre toujours pour le renforcement de l'Union européenne, mais aussi et surtout pour son ouverture vers le monde. Présidé aujourd'hui par Yamina Benguigui, cet institut s'est fixé comme objectif principal d'aider au renforcement de la paix partout où celle-ci se trouve menacée par l'inconscience humaine ; ce qui l'avait amené notamment, il y a un an, à organiser à Paris un colloque sur la restauration de la paix en Libye dont les conclusions, si elles avaient été écoutées, auraient certainement évité la reprise des hostilités à laquelle nous assistons aujourd'hui dans ce pays.

Profondément convaincu que l'Église catholique peut et doit jouer plus que jamais, en ce début de millénaire, un rôle essentiel dans le rapprochement des communautés humaines, le père Maurice Rieutord a accompagné de façon discrète mais bien réelle le Congo dans le processus de réconciliation engagé au sortir des guerres civiles de 1997 et 1998. Il a transmis dans ce but des messages, organisé des rencontres, conforté des réflexions qui ont été reçues au plus haut niveau de l'Église. Et c'est pourquoi nous lui rendons aujourd'hui cet hommage. Là où il repose désormais, il peut mesurer combien fut précieuse l'attention qu'il nous a apportée dans la dernière partie de son existence.

Père Maurice Rieutord, nous vous en remercions du fond du cœur.

Les Dépêches de Brazzaville

CINQUIÈME CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT

Jean-Pierre Manoukou-Kouba insiste sur le respect des instances dirigeantes

Le président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT)-Pool a officiellement lancé, le 6 avril à Kinkala, la cotisation spéciale pour préparer leurs assises nationales. Il s'est insurgé contre les propos tenus par le membre du bureau politique, Arlette Soudan-Nonault, le 27 mars dernier, sur la télévision nationale.



Le présidium/DR

Le cinquième congrès ordinaire du PCT est prévu avant la fin de cette année. En effet, cette rencontre attendue depuis 2016 sera une occasion pour le parti au pouvoir de renouveler ses instances dirigeantes. Mais à quelques mois de ce grand rendez-vous, les cadres ne semblent pas parler le même langage.

S'appuyant sur les statuts du PCT, notamment les articles 36 et 58, le président de la fédération du Pool, Jean-Pierre Manoukou-Kouba, estime que les débats doivent se passer au sein de la formation politique. Il s'agit, a-t-il insisté, d'un congrès ordinaire et non extraordinaire comme le prétendent certains de leurs camarades. « Entre les deux congrès, la seule instance qui décide c'est le comité central. Le comité central, lors

de sa 8e session tenue du 28 au 30 décembre 2018, a décidé du principe de la convocation du cinquième congrès ordinaire. Dès lors que l'instance suprême en a décidé, il ne peut plus y avoir débat. Les débats au sein du parti se mènent en interne et il existe des instances habilitées pour faire entendre sa voix », a-t-il rappelé.

S'agissant de la cotisation spéciale du cinquième congrès, le président de la fédération PCT-Pool a remercié les participants en ces termes : « Vous avez répondu présent à l'appel du secrétariat de la fédération PCT-Pool parce que vous voulez témoigner votre soutien au camarade Denis Sassou N'Guesso, président du comité central de notre parti. Vous avez également, par la même occa-

sion, voulu donner un signal et rendre un grand hommage au camarade Pierre Ngolo, le secrétaire général ainsi qu'à l'ensemble de la direction politique de notre parti qui veillent au leadership du PCT dans le pays ».

Rappelons que lors de son passage dans une tribune télévisée, Arlette Soudan-Nonault avait pris à partie le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, et le secrétariat permanent du bureau politique. Selon une source proche du parti, la ministre a déclaré que l'actuel secrétariat permanent et son chef n'avaient pas la légitimité d'organiser le congrès national, clamant haut et fort la mise en place d'un comité ad hoc. Celui-ci devrait organiser le prochain congrès qui serait, d'après elle, extraordinaire.

Une déclaration qui a fait grand bruit dans certains milieux du PCT, jusqu'à contraindre la direction de Télé Congo à retirer l'élément quelques minutes après sa diffusion. De quoi se faire une idée de ce que seront les débats lors de ce cinquième congrès ordinaire du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

« Entre les deux congrès, la seule instance qui décide c'est le comité central. Le comité central, lors de sa 8e session tenue du 28 au 30 décembre 2018, a décidé du principe de la convocation du cinquième congrès ordinaire. Dès lors que l'instance suprême en a décidé, il ne peut plus y avoir débat. Les débats au sein du parti se mènent en interne et il existe des instances habilitées pour faire entendre sa voix »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTRICITÉ

China Railways 20 veut construire le barrage de Sounda

Le président de la société China Railways 20 bureau group corporation, Deng Yong, a annoncé, le 8 avril à Brazzaville, la disponibilité de sa structure à réaliser les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Sounda, dans le département du Kouilou.

« C'est notre troisième visite. Nous avons discuté avec le président de la République du projet du barrage de Sounda. Un projet qui lui tient à cœur, ainsi qu'au peuple congolais. Nous allons avancer avec ce projet et travailler avec le ministre de l'Energie », a déclaré Deng Yong, à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso.

« Monsieur le président avait donné l'ordre pour qu'on avance le plus rapidement possible. China Railways 20 est prête à commencer les travaux et réaliser le rêve des Congolais de voir le barrage de Sounda terminé. Nous sommes une société d'Etat et nous sommes disposés à signer le contrat même aujourd'hui pour qu'on débute les travaux », a-t-il ajouté.

Le projet du barrage de Sounda est l'un des plus importants du pays avec une capacité de production estimée à plus de 600MW.

La Rédaction



Le président Denis Sassou N'Guesso et Deng Yong, lors de l'audience au Palais du peuple

MARCHÉS PUBLICS

Création d'une nouvelle plate-forme pour promouvoir les bonnes pratiques

L'Association des spécialistes en passation des marchés du Congo (Aspm) a lancé ses activités, le 6 avril à Brazzaville. Les fondateurs de ce réseau entendent militer pour l'amélioration et la simplification du système de formation des marchés publics locaux.

Un bureau de cinq membres a ainsi été mis en place avec à sa tête Guy-Arsène Fouakafoueni, spécialiste en passation des marchés. Au cours des trois années à venir, celui-ci s'engage à participer à la lutte contre la corruption et la fraude dans la formation des contrats à travers le lancement, dès cette année, d'une journée dédiée aux spécialistes en passation de marchés.

De même, l'Aspm devra initier des programmes destinés à promouvoir les bonnes pratiques auprès des établissements universitaires, des administrations publiques ou privées. Elle a aussi prévu d'organiser des campagnes de vulgarisa-

tion des instruments juridiques existants et participer à la dynamique des réformes liées au processus.

Pour le président de cette structure, l'idéal est d'amener tous les acteurs à pouvoir travailler en toute transparence dans la mise en œuvre de la commande publique. « La transparence, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience doivent constituer les principes de la passation des marchés. L'Aspm va mettre en place la collaboration entre les spécialistes évoluant dans les projets Banque mondiale, Banque africaine de développement et l'Agence française de développement et les spécialistes évoluant dans les ministères », a-t-il assuré.

Malgré les récentes réformes et l'entrée en vigueur du code de 2009, la situation des marchés publics n'a pas vraiment évolué au regard des normes régionales et internationales. Les nombreuses mesures initiées par l'État et les critiques des partenaires n'ont pas permis d'éradiquer les pratiques de surfacturation puis le phénomène de corruption. Depuis 2002, les partenaires de la Banque mondiale ont interpellé les autorités congolaises sur la nécessité de renforcer le système local de passation des marchés et également d'appuyer les spécialistes en passation des marchés. C'est aussi le vœu d'Ollroy Bernard, directeur de la formation et des appuis techniques auprès de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Fiacre Kombo

FINANCES PUBLIQUES

Lancement de la phase test du système intégré de gestion

Les départements pilotes disposant de cadres de performance jugés stables sont les ministères de l'Intérieur et de la décentralisation, de l'Energie, de la Construction ainsi que celui des Finances et du budget.

Le nouveau système de gestion permet d'évaluer les coûts des actions liées aux politiques publiques mises en œuvre, et de maîtriser l'ensemble des actifs et des passifs de l'Etat, gage de soutenabilité à moyen et long terme des finances publiques.

Pour garantir la réussite de cette phase test, les acteurs de la chaîne de dépense de l'Etat réaliseront leurs opérations, concomitamment dans l'ancien Système intégré des dépenses et recettes de l'Etat et le nouveau Système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip). « Les directeurs généraux du contrôle budgétaire, du budget et du Trésor sont tenus de veiller au respect scrupuleux des prescriptions », indique une note circulaire signée par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, à l'at-

tention des acteurs en charge de l'exécution des dépenses des départements ministériels pilotes.

Présidant la cérémonie de lancement, le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Henri Loundou, a souligné qu'il s'agit d'un projet ambitieux et contraignant qui appelle la prise de conscience de tous les acteurs, à tous les niveaux, pour escompter des résultats satisfaisants. « Les autres ministères et institutions seront progressivement intégrés au processus de Sigfip, en fonction des résultats de l'expérimentation des ministères pilotes, avec l'espoir d'assurer la couverture intégrale de toutes les administrations publiques centrales, au plus tard le 30 juin de l'année en cours », a indiqué le directeur de cabinet du ministre des Finances, avant de relever: « C'est grâce à

notre sérieux dans le respect des exigences de cette approche de double commande, que nous parviendrons à mettre le Sigfip en exploitation effective d'ici à janvier prochain ».

Rappelons que c'est conformément aux directives du cadre harmonisé, adoptées par les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, en décembre 2011, que le Congo s'est résolument tourné vers la modernisation de son système intégré de gestion des finances publiques.

Après la phase de transposition des directives de l'institution sous-régionale, complètement achevée en mars 2018, le ministère des Finances s'emploie actuellement à la mise en place des outils d'opérationnalisation du nouveau cadre juridique qui va permettre au Congo d'améliorer sa gouvernance budgétaire et financière.

Lopelle Mboussa Gassia et Gloria Lossele (stagiaire)

TRANSPORT

Accord de collaboration entre les conseils des chargeurs des deux Congo

Le Conseil congolais des chargeurs (CCC) de la République du Congo et l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem) de la République démocratique du Congo ont conclu un partenariat, le 5 avril, à Kinshasa.



Deux navires à quai au Port autonome de Pointe-Noire

Les documents ont été paraphés par le directeur général du CCC, Séraphin Mouendzi et celui de l'Ogefrem, Patient Sayiba Tambwe. Les deux conseils des chargeurs se donnent, à travers cet accord, réciproquement mandat de réguler et de gérer le fret des deux pays transitant par leurs ports respectifs.

Ils s'engagent à reconnaître mutuellement les documents délivrés en bonne et due forme par l'un ou l'autre, dans le cadre du suivi du trafic multimodal en transit ou inter-Etats.

Les deux parties vont faciliter, en cas de besoin, l'implantation des bureaux avancés des conseils des chargeurs respectifs.

Chaque conseil transmettra à l'autre les statistiques telles que le titre de transport, la nature des marchandises, le pays d'origine, le lieu du chargement, les ports de transit, le tonnage et le volume transporté, les tarifs appliqués, les moyens de transport, l'identité du transporteur et le mode de conditionnement.

Le CCC et l'Ogefrem s'engagent à représenter leurs intérêts mutuels auprès des chargeurs, transitaires, affréteurs, armateurs, autorités portuaires et toutes personnes tant physiques que morales, publiques ou privées, intervenant dans le processus d'acheminement du fret maritime transitant par les ports des deux Congo.

Ils vont veiller à l'application de leur réglementation sur la régulation et la gestion du fret multimodal en transit ou inter-Etats, à contrôler et délivrer les documents de couverture du fret à l'import ou à l'export, et à s'assister dans le recouvrement de la commission d'intervention.

« On est voisin mais nous sommes très éloignés. Il n'y a jamais eu de documents formels écrits. À la limite, il n'y a jamais eu de collaboration », a souligné Séraphin Mouendzi.

Les deux conseils des chargeurs conviennent de se retrouver chaque six mois aux fins d'évaluer cet accord qui obéit aux dispositions de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre et de l'Union des conseils des chargeurs africains. « Je crois qu'il était tout à fait logique que nous puissions avoir un document qui définit le cadre de la collaboration entre l'Ogefrem et le CCC », a indiqué, pour sa part, Patient Sayiba Tambwe.

Christian Brice Elion

**CONSEIL NATIONAL
DU CREDIT**

Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du règlement n°1/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant diverses dispositions relatives au Taux Effectif Global et à la publication des conditions de banque, et du Règlement n°02/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant définition et répression de l'usure dans les Etats de la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens de crédit à la clientèle et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2019 par les établissements de crédit se présente comme suit :

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au 1er semestre 2019
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	20,99	27,99
Découverts	13,94	18,58
Crédits à moyens terme	14,06	18,74
Crédits à long terme	11,69	15,59
Cautions	2,59	3,46
Effets commerciaux		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	14,14	18,85
Découverts	9,59	12,78
Crédits à moyens terme	13,14	17,52
Crédits à long terme	7,34	9,79
Cautions	4,75	6,33
Effets commerciaux	18,93	25,4
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	13,77	18,37
Découverts	14,09	18,78
Crédits à moyens terme	10,34	13,78
Crédits à long terme	7,34	9,79
Cautions	3,53	4,71
Effets commerciaux	9,00	11,99
Autres personnes morales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	-	-
Crédits à moyens terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux		
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	5,50	15,36
Découverts	-	-
Crédits à moyens terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		

NB : les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du premier semestre 2018

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué presse.

Fait à Brazzaville, le **25 MARS 2019**

**Le Ministre des Finances et du Budget,
Président du Conseil National du Crédit**



RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Du matériel de couture remis aux jeunes filles

Le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique a mis à la disposition d'une centaine de jeunes filles mères de la zone sud de Brazzaville des machines à coudre pour leur prise en charge.

La cérémonie de remise du don a eu lieu, le 6 avril, à la mairie du huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou. Accomplissant ce geste, le directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Mathieu Mouloungui, a indiqué: « Vous devez comprendre, chers jeunes, que le développement est avant tout une affaire d'hommes et de femmes résolument engagés à prendre en main leur propre destin afin de façonner la vie en la rendant belle et heureuse ».

Selon l'administrateur maire de Madibou, Alain Milandou, la lutte contre la pauvreté au Congo n'est pas une simple vue de l'esprit,



Un échantillon du don offert

mais une réalité bien vivante. En dépit d'un contexte économique crique, le gouvernement, a-t-il soutenu, s'emploie avec dévouement à donner corps à des projets en faveur de l'emploi et de l'employabilité, particulièrement de la jeune fille.

Pour le directeur général de la Jeunesse, Jean Claude Mouviyoi, ce geste a une grande importance et exprime la détermination de la tutelle à répondre favorablement aux attentes des jeunes.

Appréciant la démarche, l'un des bénéficiaires a déclaré : « Ce geste qui répond à des besoins réels est absolument approprié ».

Guillaume Ondzé

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 8 AU 14 AVRIL 2019

Venez découvrir l'exposition « Souffle et immigration » de Willy Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril!

LUNDI 8 AVRIL

19h00 : Théâtre : « Ils m'ont salement tiré coût à coût » de Nicolas Bissi

MARDI 9 AVRIL

19h00 : Théâtre : Hommage à Edith Lucie Bongo Odimba

MERCREDI 10 AVRIL

15h00 : Club de lecture : Rencontre avec l'écrivain Prince Arnie Matoko

15h00 : Débat d'idées : « Le suivi et le contrôle du budget de l'Etat par les citoyens » par l'Abbé Félicien Mavoungou, Coordonnateur de la commission Justice et Paix.

19h00 : Mercredi à la Cafét' : Maître Shuga

VENDREDI 12 AVRIL

10h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » [scolaires et étudiants] par la Cie Artscénicum

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

SAMEDI 13 AVRIL

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

DIMANCHE 14 AVRIL

17h00 : Résidence : Les Bantous de la Capitale à la Cafét'

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

SANTÉ PUBLIQUE

Des mesures d'hygiène pour se protéger contre Ebola

La direction générale de l'hygiène publique et de la promotion de la santé a organisé, le 4 avril à Brazzaville, un atelier d'information à l'endroit des journalistes afin de promouvoir le lavage des mains et les comportements favorables à la prévention de l'épidémie.

La séance de description des mesures d'hygiène s'inscrivait dans le cadre de la promotion de la santé. Elle a permis aux participants de s'imprégner des différents concepts afin de communiquer pour changer les comportements des communautés et de lutter contre la maladie à virus Ebola, au cas où elle se déclarait.

En effet, l'appropriation du lavage des mains au savon peut changer les comportements et aider les familles ainsi que les communautés à adopter des pratiques favorables à la santé. Elle permet d'épargner les communautés de 70% des maladies dues au manque d'hygiène dont la maladie à virus Ebola, très meurtrière.

Ce virus se transmet par des sécrétions biologiques et par la manipulation des cadavres des personnes infectées. Depuis l'apparition de la maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC), la direction générale de l'hygiène publique et de la promotion de la santé ainsi que les scientifiques conseillent d'éviter de chasser, transporter, manipuler, cuisiner la viande de brousse; de désinfecter à l'eau de javel des objets et endroits souillés et de se laver les mains régulièrement au savon.

Le lavage des mains au savon, ont insisté les animateurs de l'atelier, est une mesure d'hygiène très peu onéreuse qui empêche d'attraper des microbes et des vers intestinaux. Il diminue de 30% les risques de diarrhées et de 25% les risques d'infections respiratoires, permet de sauver 3% des enfants de 0 à 5 ans et d'éviter la maladie à virus Ebola.

Actuellement, le Congo, bien que frontalier avec la RDC, n'a pas encore été touché par l'épidémie d'Ebola. Cependant, en octobre 2003, il avait connu une résurgence de cette maladie à Mbomo, dans la Cuvette ouest, avant qu'elle ne soit maîtrisée en janvier 2004. Auparavant, en avril 2002, les districts de Mbomo et de Kellé, toujours dans la Cuvette ouest, avaient enregistré cinquante-sept cas dont quarante-deux décès avec un taux de létalité de 73,7%. La même année, en décembre 2002, dans les deux districts, la maladie avait résurgi, touchant cent quarante-trois personnes dont cent vingt-huit décès (89,5%). Enfin, en décembre 2001, un premier cas d'Ebola au Congo, au village d'Olloba, fût enregistré après un contact avec des malades venus du Gabon.

Rappelons que la promotion de la santé a été définie dans la charte d'Ottawa (OMS, 1986) comme le processus qui confère à la population les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa propre santé et d'améliorer celle-ci.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT

Le lycée Amilcar-Cabral renforce ses capacités de transformation agricole

L'établissement d'enseignement professionnel a réceptionné, le 8 avril, un don de matériel qui, selon le proviseur, Alain Gouemba, permettra d'améliorer le plateau technique de ses deux laboratoires.

Le matériel de transformation agro-alimentaire mis à la disposition du lycée Amilcar-Cabral a été réceptionné par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. « Ces outils qui serviront aux deux laboratoires de microbiologie alimentaire augmenteront le niveau d'employabilité des lycéens qui sortiront de cette école », a-t-il déclaré, après avoir reçu ce don constitué, entre autres, des pasteurisateurs, des alcoomètres, des balances de cuisine...

L'augmentation du plateau technique des deux laboratoires est, par ailleurs, une aubaine pour les transformateurs du département de Brazzaville, selon le proviseur de ce lycée. « Ces derniers pourront, en effet, faire analyser leurs produits au laboratoire de contrôle qualité pour une meilleure compétitivité sur le mar-



Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel suivant les explications du donateur

ché », a-t-il fait savoir. Bien avant la réception de ce matériel et en dehors des cours habituels, des conférences ont été organisées au profit des élèves sur la promotion de l'agriculture biologique, l'agro-business, la transfor-

mation et la conservation des produits agricoles. Une manière de répondre aux exigences de professionnalisation, a expliqué le proviseur Alain Gouemba.

Ce matériel a été offert par le coordonnateur du Projet

d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et renforcement de la société civile congolaise, Ibrahim Mahadou Ango. Il a estimé que les formations réalisées au niveau de ce ly-

cée devraient davantage être adaptées au marché de l'emploi. Ibrahim Mahadou Ango a, par ailleurs, salué le fait que l'année scolaire écoulée, le lycée Amilcar-Cabral a réalisé un taux de réussite important au baccalauréat, filière transformation agricole.

En rappel, le 24 février 2016, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes avait réceptionné un premier lot d'équipement et de matériel de transformation agricole. Le 17 mars de la même année, à l'occasion des journées portes ouvertes organisées par cet établissement, il avait inauguré le laboratoire de contrôle qualité des produits agro-alimentaires.

Pour le proviseur, il est important de renforcer aussi la sécurité au sein de l'établissement qui, depuis quelques temps, subit des actes de vandalisme. Si les mesures ne sont pas prises dans ce sens, a-t-il averti, le risque de perdre ce matériel serait grand.

Rominique Makaya

SIAT

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.550.000.000 F CFA
Siège social : BRAZZAVILLE (CONGO) BP 50
RCCM BRAZZAVILLE N°CG/BZV/07 B 342

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la SIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **MERCREDI 24 AVRIL 2019 A 11 HEURES**, au siège social à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport général du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2018.
2. approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
3. affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
4. fixation du montant des indemnités de fonction allouées aux administrateurs pour l'exercice 2019
5. renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gervais BOUITI-VIAUDO.
6. renouvellement du mandat d'administrateur de la société TOBAMARK International.
7. nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire.
8. nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant.
9. lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.
10. Pouvoir pour les formalités.

Conformément à la Loi, les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, le bilan et le compte de résultat ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre appréciation sont tenus à votre disposition au Siège Social.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter. Un modèle de pouvoir est à votre disposition sur simple demande de votre part.

Le Conseil d'Administration



LA GRANDE CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE EN VILLE VIDE LES FORÊTS CONGOLAISES

Le 26 Février 2019 à l'Hôtel Hilton de Pointe Noire, le Gouvernement Congolais a lancé officiellement la campagne « Mangeons moins de viande de brousse en ville »

Cette campagne vise à réduire la consommation de la viande de brousse urbaine, la première dans les annales de l'histoire de notre pays et de la sous-région, est conduite dans la ville de Pointe-Noire.

Le choix de Pointe Noire a été motivé par sa position de centre économique en pleine croissance démographique et proche des départements jadis très giboyeux que sont le Kouilou, le Niari et le Lekoumou. La ville compte actuellement plus d'un million d'habitants et devient le bassin de réception de tous les produits et sous-produits de la faune provenant des trois départements ci-dessus cités.

La forte demande de la viande de brousse en ville, malgré la disponibilité d'autres protéines animales, favorise la pratique de la chasse non durable dans les forêts. Cette situation menace fortement la faune sauvage avec comme conséquences le déséquilibre des écosystèmes et l'appauvrissement de la communauté locale dépendant des ressources forestières pour leur subsistance. Cette surexploitation de la forêt est à la base d'une tragique situation actuellement connue sous le label de « Syndrome des forêts vides ».

Le gouvernement du Congo peut se prévaloir et se féliciter en même temps d'être le premier pays à appeler ses citoyens à prendre conscience de l'impact de la consommation de la viande de brousse en ville : une consommation qui affecte les ressources fauniques nationales mais aussi les communautés rurales qui en dépendent pour leur subsistance.

La campagne invite les citoyens de Pointe Noire à faire partie de la solution et apporter de changements dans leurs habitudes alimentaires, afin de réduire la consommation de la viande de brousse tout en profitant de l'incroyable gastronomie Congolaise et de différentes protéines disponibles en ville. Avec ces petits changements demandés nous espérons produire des grands changements à l'échelle du pays, protéger nos ressources naturelles et préserver les modes de vie des communautés rurales.

« Mangeons moins de viande de brousse en Ville »

ENVIRONNEMENT

Coca-cola produit trois millions de tonnes d'emballage plastique par an

La marque a dévoilé le volume de sa production plastique dans un rapport de la fondation Ellen MacArthur, en collaboration avec l'Unep.

Le rapport demande la fin de la confidentialité concernant l'empreinte plastique des entreprises et révèle des détails quant aux efforts réalisés par les industries et les gouvernements pour lutter contre les déchets de ces produits et la pollution. Parmi les trente et une entreprises internationales qui ont révélé le volume de leur production de plastique, on retrouve Coca-Cola, Carrefour, Colgate Palmolive, Nestlé, SC Johnson et Unilever.

La production plastique de Coca-Cola équivaut à environ cent huit milliards de bouteilles par an, soit plus d'un cinquième de la production mondiale de bouteilles en polytéréphtalate d'éthylène chaque année, selon The Guardian. Cette nouvelle arrive alors que l'Angleterre prévoit d'adopter un nouveau dispositif de recyclage. En Suède, un système de jetons a été mis en place, il y a plus de trente ans déjà. Les consommateurs ramènent leurs bouteilles en plastique dans des machines de recyclage et reçoivent en retour un jeton qui vaut soit 1 SEK (couronne suédoise) pour une petite bouteille, ou 2 SEK pour une grande bouteille. Le jeton peut ensuite être utilisé pour faire des dons à des œuvres de charité, ou peut être transféré sur un compte PayPal, ou encore peut servir de bon de réduction lors de l'achat de nourriture ou de boisson dans des supermarchés.

« Trouver une alternative au plastique »

En 2017, 85% des bouteilles et canettes ont été recyclées en Suède, alors que le gouvernement visait les 90%. « Le principal défi est de trouver une alternative au plastique », a déclaré le PDG de Quantafuel, Kjetil Bøhn. Les émissions de carbone sont plus importantes lors de la production

d'un sac en papier que d'un sac en plastique. Kjetil Bøhn ajoute qu'il « est très compliqué de recycler du plastique ; à partir du moment où il est imprimé ou s'il a différentes couleurs, le plastique est altéré ». Au Danemark, Quantafuel a construit une usine pour produire un diesel plus propre à partir de plastique recyclé. Il sert de modèle pour le plastique recyclé dans les hydrocarbures. Kjetil Bøhn attire l'attention sur la nouvelle directive de l'Union européenne qui inclut pour la première fois les hydrocarbures recyclés comme une partie de la future combinaison d'énergie en Europe. « Cela crée les bases d'un nouveau marché, qui augmentera l'intérêt des grandes compagnies pétrolières et de l'industrie pétrochimique. Tous les producteurs de plastiques seront contraints de le transformer en énergie », a-t-il dit.

Une forte implication est demandée de la part de l'industrie pétrochimique. Dans un rapport sur le problème de l'emballage plastique, McKinsey & Co soutient que l'industrie chimique a potentiellement beaucoup à gagner en créant une nouvelle branche fondée sur le recyclage. Ce qui pourrait générer un bénéfice de cinquante-cinq milliards de dollars chaque année d'ici à 2030. Les spécialistes estiment que si la demande en plastique continue sur cette trajectoire, le volume de leurs déchets dans le monde va passer de deux cent soixante millions de tonnes par an en 2016 à quatre cent soixante millions de tonnes par an d'ici à 2030. Ce qui ferait de ce problème environnemental déjà existant un problème majeur pour la planète.

Noël Ndong

Les magistrats de la sous-région réfléchissent sur la criminalité faunique

Les professionnels du droit du Cameroun, du Gabon et du Congo se sont réunis, le 3 avril à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, pour mettre en place un dispositif légal et institutionnel d'application de la loi faunique dans les trois pays afin de renforcer la protection des espèces menacées.



Albert Mbongou Kimbouala

Le Congo, le Cameroun et le Gabon ont d'importants parcs naturels, aux multiples espèces protégées. Pour coordonner la lutte contre les crimes fauniques, les trois pays ont créé un espace appelé Tridom. Une appellation qui renvoie aux différents parcs de ces Etats de la sous-région d'Afrique centrale : Dza pour le Cameroun, Odzala pour le Congo et Minkebe pour le Gabon.

Ainsi, un atelier de renforcement de capacités des magistrats de l'espace Tridom sur la criminalité faunique et

la mise en application de la loi faunique s'est tenu à Ouessou. Selon le secrétaire général du département de la Sangha, Albert Mbongou Kimbouala, qui en a dirigé les travaux, cette rencontre avait pour objectif de créer un cadre de coordination entre les magistrats des trois pays pour faciliter les échanges d'informations et de bonnes pratiques en matière de poursuites judiciaires transfrontalières en vue de stabiliser la population des espèces protégées.

La rencontre a été nourrie des débats sur les aspects de criminalité faunique. Une évaluation des stratégies nationales contre ce phénomène a été faite. « Le tout devrait déboucher sur la mise en place d'un plan de travail coordonné et concerté », a fait savoir le secrétaire général du département de la Sangha. Evoquant le cas du Congo, celui-ci a salué le fait que le gouvernement renouvelle et poursuit son engagement dans la protection de l'environnement à travers notamment sa politique de gestion durable des ressources fauniques.

Rominique Makaya

ESPÉRANCE DE VIE

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes

Le rapport 2019 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publié le 8 avril, montre que les femmes vivaient 4,4 ans plus longtemps que les hommes.

C'est la première fois que l'organisation décline son étude annuelle par sexe. On apprend notamment que les filles nées en 2016 devraient pouvoir atteindre 74,2 ans tandis que les garçons dépasseront difficilement 69,8 ans.

« Dans de nombreuses situations, les hommes ont moins recours aux services de santé que les femmes, ils sont moins amenés à se soigner et à continuer le traitement lorsqu'ils sont diagnostiqués. Aussi les hommes sont plus à même de mourir de maladies évitables et traitables non transmissibles

« Dans de nombreuses situations, les hommes ont moins recours aux services de santé que les femmes, ils sont moins amenés à se soigner et à continuer le traitement lorsqu'ils sont diagnostiqués. Aussi les hommes sont plus à même de mourir de maladies évitables et traitables non transmissibles et des accidents de la route »

et des accidents de la route », a expliqué Samira Asma, responsable des données et de l'analyse à l'OMS. Qu'ils soient hommes ou femmes, l'agence des Nations unies constate la croissance de l'espérance de vie au niveau mondial de 5,5 années depuis l'an 2000. Malgré des avancées majeures, on meurt toujours aussi tôt en Afrique sub-saharienne.

Par exemple, un Centrafricain trouve la mort en moyenne à 53 ans quand un Japonais devra attendre 84 ans pour faire ses adieux à la vie.

Des experts de l'OMS se sont interrogés sur les espérances de vie différentes des hommes et des femmes. Leur étude, dont les résultats ont été publiés par Der Spiegel, a établi six raisons pour lesquelles les hommes vivent moins longtemps.

Les experts signalent qu'il naît plus de garçons que de filles, mais la relation se modifie au cours de la vie étant donné que les hommes meurent plus tôt que les femmes.

Leur deuxième constat montre que les femmes restent plus longtemps en bonne santé. Selon les données de l'OMS, les filles nées de nos jours peuvent compter sur une bonne santé jusqu'à 65 ans en moyenne, tandis que les garçons pourront rester en bonne santé jusqu'à 62 ans.

En plus, il existe de nombreuses causes pour lesquelles l'espérance de vie des hommes est plus courte, ces derniers étant plus souvent atteints de cardiopathie ischémique, d'accidents de la route ou de cancers du poumon, sans oublier leurs prédispositions génétiques.

Les experts ont également signalé que les différences sont beaucoup plus marquées dans les pays riches que dans les pays pauvres. Ceci est principalement lié aux dangers pendant la grossesse et à l'accouchement. Dans les pays pauvres, une femme sur quarante-et-une meurt pendant la grossesse ou l'accouchement, tandis que dans les pays riches, cela concerne une seule femme sur trois mille cinq cents.

Une autre raison de cette espérance de vie tient, selon les experts, aux suicides et aux meurtres, qui sont un problème important pour l'Amérique et l'Europe. Les scientifiques ont noté que les hommes deviennent victimes d'assassinat cinq fois plus souvent que les femmes.

Enfin, les hommes commencent à s'occuper de leurs maladies plus tard que les femmes. Souffrant des mêmes pathologies qu'elles, ils se font soigner tardivement et succombent à des maladies dangereuses dépistées trop tard.

Yvette Reine Nzaba

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU favorable à un référendum d'autodétermination

Le secrétaire général, Antonio Guterres, a appelé les parties au conflit à des gestes prouvant leur volonté de progresser vers une solution, à quelques mois de la troisième table ronde sur la région, prévue avant l'été à Genève, en Suisse.

Le secrétaire général des Nations unies a invité toutes les parties impliquées dans le conflit à « des gestes » pour progresser vers une solution qui « est possible », dans un rapport transmis au Conseil de sécurité, sans présumer la solution. Toutefois, l'intention vise une « auto-détermination de la population du Sahara occidental ».

Pour cela, il faut une « volonté politique forte » des parties et de la communauté internationale, a indiqué Antonio Guterres. Il a regretté un « manque de confiance » général dans « la volonté de l'autre de s'engager sérieusement et équitablement dans le processus », tout en reconnaissant que « bâtir de la confiance prend du temps ».

« J'exhorte les parties à montrer activement des gestes de bonne foi démontrant leur volonté de faire des progrès », a-t-il dit, se félicitant de la décision du Front Polisario de se débarrasser de son dernier stock de mines.

Antonio Guterres a rappelé que « le coût du conflit au Sahara occidental, en termes de souffrance humaine, de

manque de perspectives pour les jeunes et de risques sécuritaires est trop élevé pour être accepté ». Le secrétaire général de l'ONU a demandé également au Conseil de sécurité un renouvellement du mandat de la force de paix, Minurso, déployée au Sahara occidental. Ce mandat arrive à échéance fin avril, alors que les Etats-Unis imposent des prolongations de six mois en six mois depuis avril 2018 afin de faire pression sur les parties. Il a indiqué avoir proposé à l'Assemblée générale de l'ONU un budget pour la Minurso de 56,4 millions de dollars pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, alors que le budget des opérations de maintien de paix de l'ONU est adopté chaque année en juin.

Fin mars, à l'issue de la deuxième table ronde entre le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, organisée en Suisse depuis décembre 2018, l'émissaire de l'ONU, Horst Kohler, parlait de positions « fondamentalement divergentes » et que « personne ne devrait s'attendre à un résultat rapide ».

Le Polisario réclame un référendum d'autodétermination pour le Sahara occidental, une étendue désertique de 266 000 km² dans une région riche en phosphates et bordée d'eaux poissonneuses. Le Maroc, qui a annexé en 1975 cette ancienne colonie espagnole, refuse toute solution autre qu'une autonomie sous sa souveraineté.

N.Nd.

CRISE VÉNÉZUÉLIENNE

Des associations à Brazzaville expriment leur soutien aux autorités du pays

L'ambassade du Venezuela et les étudiants d'espagnol latino-américains ont organisé, le 4 avril, un forum sur le thème, « La vérité sur le Venezuela : bataille du peuple », dans le but d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur la situation que traverse actuellement ce pays et dénoncer l'ingérence des grandes puissances.

A tour de rôle, les responsables de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) ; de l'Association des amis d'Hugo Chavez pour la solidarité internationale ; du Groupement des organisations d'auto développement de la République démocratique du Congo et bien d'autres ont fait part de leur ferme soutien au président élu, Nicolas Maduro, et condamné unanimement la tentative d'usurpation de pouvoir.

Pour le président de l'Acap, Vital Bala, l'occasion leur a permis de « décrier » et de « dénoncer » certaines réactions qui, d'après lui, « ne prônent pas l'émancipation des sociétés en cette ère qui nie et s'oppose aux actes impérialistes observés depuis la nuit des temps ». Par sa voix, l'Acap a exprimé sa « pleine solidarité » avec le gouvernement du Venezuela et son peuple dirigé par Nicolas Maduro. En outre, elle a marqué son « soutien sans faille à leur refus catégorique et digne des tentatives faites par les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Organisation des Etats américains et autres, pour renverser de force les dirigeants légitimes ».

Par la même occasion, il a annoncé la tenue du sixième séminaire pour la paix et l'abolition des



bases militaires étrangères qui se tiendra à Guantanamo (Cuba), du 4 au 6 mai.

L'ambassadeur du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Muñoz, a également dénoncé à son tour les actes d'ingérence menés, selon lui, par les Etats-Unis et certains pays contre la souveraineté, l'auto-détermination et l'ordre constitutionnel au Venezuela.

« Les Etats-Unis veulent déstabiliser le Venezuela, le plonger dans le chaos pour provoquer la guerre civile et installer un dictateur à leur main à Caracas,

pour s'emparer du pétrole vénézuélien et mettre au pas un des pays montrant à l'Amérique latine la voie de la démocratie et de l'indépendance nationale », a-t-il laissé entendre.

«Une guerre économique activée contre le Venezuela»

Avec image à l'appui, le diplomate vénézuélien a expliqué au public la tentative de coup d'Etat en 2002 contre Hugo Chavez, par le chef du patronat avec une faction de l'armée s'emparant pendant quelques heures du pouvoir

tout en étant immédiatement reconnu par Washington avant que le peuple ne ramène Chavez au palais présidentiel. Puis, des tentatives de coups d'Etat en 2014 après la victoire de Nicolas Maduro à la présidentielle, avec de violentes émeutes causant de nombreuses victimes.

Devant ce nouvel échec, a-t-il poursuivi, les Etats-Unis d'Amérique activent une guerre économique totale contre le Venezuela, qui prend graduellement la forme d'un blocus désormais quasi complet du pays pour tenter de provo-

quer son effondrement. « Pendant que nous utilisons la technologie pour développer le secteur sanitaire, l'impérialiste utilise à son tour la technologie de la bombe pour détruire. Mais le peuple vénézuélien, qui souffre et n'est pas dupe, continue de soutenir la révolution bolivarienne. C'est une guerre mondiale contre un pays héroïque », a déclaré l'ambassadeur dans son discours interrompu par plusieurs salves d'applaudissement.

Le gouvernement de Nicolas Maduro est confronté à une crise majeure, après l'autoproclamation du président du parlement, Juan Guaido, au poste de « président par intérim » du Venezuela, le 23 janvier dernier. Une décision immédiatement soutenue par Washington qui, dans la foulée de cette annonce, a reconnu cet opposant pro-américain comme représentant légitime du pays.

Cette tentative de coup d'Etat constitue, selon l'ambassadeur du Venezuela, le dernier et plus flagrant épisode d'une longue liste d'événements qui visent à renverser Nicolas Maduro. Mais le président vénézuélien est loin d'être isolé sur la scène internationale. Il peut, en effet, compter sur le soutien de nombreux Etats.

Yvette Reine Nzaba

Une vue des participants/Adiac

SECTEUR BANCAIRE

Huit femmes de LCB bank décorées dans l'ordre national du mérite congolais

Les récipiendaires ont été honorées, le 5 avril à Brazzaville, pour leur professionnalisme dans le travail et leur contribution au succès des projets de La Congolaise de banque (LCB).

Les médailles ont été remises aux femmes managers par le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, selon le rituel officiel, après la lecture du décret y relatif. L'événement qui s'est voulu un moment de reconnaissance a connu la présence de plusieurs invités de marque, y compris des cadres et agents de LCB Bank.

Pour l'administrateur directeur général, Mohamed Essaid Benjelloun Touimi, en ces temps contrariés où la valeur travail perd parfois son sens, il est important de célébrer le travail et les valeureuses femmes qui accomplissent au quotidien leur devoir pour leur entreprise ainsi que pour l'économie nationale. « Derrière ces médailles, c'est plusieurs années de travail ! », a déclaré l'administrateur



directeur général. L'activité s'inscrivait dans la poursuite de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme et constituait, pour autant,

une tradition ancrée à LCB. « La particularité de LCB Bank, c'est qu'il fait une place importante aux femmes dans son recrutement, parce qu'il y a presque autant de femmes que d'hommes.

Celles-ci sont honorées à juste titre car elles contribuent, autant que les hommes, dans la création de richesse dans la banque », a martelé Mohamed Essaid Benjelloun Touimi.

L'ordre du mérite congolais est un ordre honorifique, le plus prestigieux témoignage officiel de reconnaissance de la République du Congo. Il récompense, à titre normal, exceptionnel ou posthume, les personnes s'étant distinguées par des actions d'éclat ou des services éminents rendus à la nation congolaise.

Parmi les personnalités honorées, il y a des anciens cadres qui ont été invités à recevoir leur reconnaissance. C'est le cas de Nicole Bouende, une ancienne cheffe de département administratif et affaires sociales qui avait pris sa retraite. « C'est une joie et un honneur d'être honorée », s'est-elle exprimée, avant d'appeler les autres femmes à s'affirmer dans leur travail.



GÉNOCIDE RWANDAIS

Un moment de témoignages et d'évocations à Brazzaville

À l'initiative de l'ambassade du Rwanda au Congo, une cérémonie solennelle a été organisée, le 7 avril au Palais des congrès, à l'occasion de la commémoration du 25^e anniversaire de la tragédie qui a fait au moins huit cent mille morts.

La communauté rwandaise au Congo a commémoré le 25^e anniversaire du génocide du 7 avril 1994 sur le thème « Mémoire, unité et renouveau ». Une cérémonie ponctuée par des témoignages émouvants, notamment de Uwase Assiah, une rescapée, et de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, dont le cousin s'était marié avec une Rwandaise qui a perdu plusieurs membres de sa famille. Le tout agrémenté par les jeunes du projet « Ça se passe à l'école », qui ont témoigné leur sympathie et leur engagement à lutter contre la stigmatisation.

En effet, témoignant pour la toute première fois ce qu'elle a vécu pendant le génocide, Uwase Assiah, les larmes aux yeux, a survécu en quelque sorte par miracle car elle avait été jetée dans une fosse commune avant d'être secourue des jours après. Quant à Bertrand Cochery dont le cousin Philippe a épousé la Rwandaise Pauline, il a fait aussi un témoignage émouvant. « Mon cousin, son épouse et leurs deux petites filles sont rentrés en France en catastrophe comme tant d'autres qui n'avaient d'autre choix pour survivre que de fuir. Sur les vingt-deux membres de la famille de son épouse, seuls cinq ont pu échapper aux massacres, se cachant parfois dans des



Jean Baptiste Habyalimana et Charles Richard Mondjo allumant la flamme de l'espoir ; une vue de la salle Adiac

abris de fortune, entre le toit et le plafond de la maison. Pauline et Philippe ont pu partir avec un neveu Yves qui était alors un petit garçon, ses parents étaient parmi les premières victimes », a témoigné le diplomate français en poste à Brazzaville.

Toujours selon son récit, l'épouse de sa cousine qu'il a eue au téléphone s'est rendue le 7 avril à Kigali pour commémorer les vingt-cinq ans du génocide, accompagnée du jeune Yves.

Le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, a, de son côté, rendu public le message du secrétaire général

de l'ONU. Dans son discours, António Guterres demande à tous les dirigeants politiques, chefs religieux et représentants de la société civile, hommes et femmes, de dénoncer les discours haineux ainsi que la discrimination, de s'attaquer et de remédier énergiquement aux maux qui, fondamentalement, nuisent à la cohésion sociale et créent un climat propice à la haine et à l'intolérance.

« Consolider les acquis de ces vingt-cinq années de reconstruction »

Avec plus de dix mille personnes tuées par jour pendant cent jours, le Rwanda s'est retrouvé, au lendemain du géno-

cide, dans le désespoir et la désolation totale, a indiqué Jean Baptiste Habyalimana. En effet, selon l'ambassadeur du Rwanda au Congo, le génocide contre les Tutsis a fait plus d'un million de morts ; plus de trois cent mille orphelins mineurs sans suivi ; plus de cinq cent mille veuves. Rappelant les trois objectifs poursuivis par cette commémoration, il a déclaré qu'il s'agit, entre autres, d'un message à donner à ceux qui ont planifié et exécuté ce massacre qu'ils ont échoué.

« La commémoration du génocide perpétré contre les Tutsis est un devoir de mémoire pour nous tous, notre génération et les générations

futures. Cette 25^e commémoration, spécialement, est une occasion de transmettre l'héritage de valeurs du courage, de l'unité et de la résilience à la nouvelle génération qui est appelée à veiller, à protéger et à consolider les acquis de ces vingt-cinq années de reconstruction », a déclaré Jean Baptiste Habyalimana.

Représentant le gouvernement congolais à cette commémoration, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a salué le travail de relèvement, de réconciliation et de construction que le gouvernement rwandais est en train d'entreprendre depuis vingt-cinq ans. « La constance du gouvernement du Rwanda dans sa volonté de rapatrier ses ressortissants vivant à l'étranger ainsi que les échos très positifs de leur accueil et réintégration sont pour nous une garantie pour encourager sans cesse les Rwandais qui hésitent encore et qui n'ont rien à se reprocher à rentrer dans leur pays et à participer à l'œuvre de réconciliation nationale », a-t-il reconnu. Il a rappelé que le Congo a accueilli des milliers de réfugiés rwandais dont certains ont vécu ou vivent encore en parfaite harmonie avec leurs sœurs et frères congolais.

Parfait Wilfried Douniama

Des réfugiés au Congo commémorent l'événement par une messe d'action de grâce

Les Rwandais vivant à Brazzaville se sont mobilisés, le 6 avril, pour remettre la sombre histoire qui a divisé leur pays entre les mains de Dieu, à travers une messe célébrée en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé.

La messe eucharistique a été officinée par l'abbé Brel Franck Loubayi, vicaire à la paroisse Saint Joseph du quartier Maman Mboulé, à Talangai.

Dans son homélie, le curé est revenu sur la notion du pardon,

une arme puissante qui permet à chacun d'ouvrir son cœur et de mieux vivre en communauté. Le prêtre a aussi insisté sur l'amour du prochain, disant que malgré les conflits qui les ont opposés, les Rwandais doivent s'aimer les uns

les autres, comme des frères et sœurs de sang.

« C'est au nom de l'amour que nous nous sommes réunis ce jour pour implorer la miséricorde de Dieu afin qu'il accorde sa grâce aux victimes du génocide rwandais de 1994. Mais n'oublions pas que la mort est pour nous tous, un passage obligé, une destination finale », a enseigné le curé.

S'exprimant à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, quelques réfugiés hutus rwandais ont estimé que la communauté internationale devrait tout faire pour les réunir.

« Quand nous quittions le pays, en 1994, la communauté internationale nous traitait de génocidaires, alors qu'elle-même connaît les causes directes qui ont causé cette guerre fratricide. Au lieu d'attiser le feu, elle devrait plutôt créer les conditions de réconciliation afin de permettre à tous les Rwandais de vivre ensemble », a souligné un réfugié qui a requis l'anonymat.

Firmin Oyé

Mise en place d'une commission sur le rôle de la France

La structure composée d'historiens et de chercheurs a été créée pour étudier le rôle de Paris au Rwanda entre 1990 et 1994.

Des représentants de l'association Ibuka ont été reçus par le président français, Emmanuel Macron, le 5 avril, au Palais de l'Élysée. Suite à la mise en place d'une commission sur le rôle de la France lors du génocide rwandais, son président, Marcel Kabanda, a indiqué : « C'est un début dont nous attendons beaucoup ».

Les cérémonies pour le vingt-cinquième anniversaire du génocide au Rwanda ont eu lieu le 7 avril. Marcel Kabanda tient « à ce qu'il y ait un discours, un appel fort qui reconnaisse ce génocide », et « voir comment cette commission va travailler » tout en restant « prudent ».

C'est la première fois qu'un chef d'État français s'intéresse à cette question, selon Marcel Kabanda, qui salue le changement d'attitude du gouvernement français. Il prend acte de ce compromis, mais veut voir comment la commission va travailler et la juger au résultat. Le président de l'association Ibuka attend un appel fort qui reconnaisse le génocide. « Le silence, l'absence de discours, a permis à un discours négationniste de fleurir », a-t-il estimé.

Marcel Kabanda pense que l'histoire du génocide rwandais doit passer aussi par l'enseignement, une espèce de « transmission », convaincu que si « cela rentre dans les programmes d'éducation, c'est une prise en compte et ça veut dire que cela existe ».

Noël Ndong



Les réfugiés rwandais pendant la messe, le 6 avril/Adiac

LIBYE

Plusieurs morts et près de 3000 personnes déplacées par les combats

Le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays, poursuit son offensive sur Tripoli et toute la partie ouest. De violents affrontements opposant ses troupes à ses rivaux du Gouvernement d'union nationale (GNA) ont déjà provoqué des pertes en vies humaines et matérielles ainsi que des déplacés, a-t-on appris.

Des témoins font état des combats qui font rage dans le périmètre de l'aéroport international, situé à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale. Selon un communiqué, un avion militaire non identifié a mené, le 8 avril, une frappe contre l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel dans la capitale libyenne, situé dans la banlieue-est de Tripoli. Une source de sécurité sur place a indiqué que le raid qui visait une des pistes d'atterrissage n'a pas fait de victimes.

Après la frappe aérienne qui a visé cet aéroport, les autorités aéroportuaires ont suspendu le trafic aérien dans la capitale, selon la compagnie nationale Libyan Airlines et une source aéroportuaire. L'Autorité de l'aviation civile a décidé de « suspendre le trafic aérien jusqu'à nouvel ordre », a confirmé le porte-parole de Libyan Airlines, Mohamad Gniwa.

Des affrontements ont été signalés également à Wadi Rabi, dans le sud de Tripoli. Un nouveau bilan du ministère de la Santé du GNA fait état d'au moins trente-cinq personnes tuées dont des civils et une quarantaine de blessés depuis le lancement de l'offensive du maréchal Haftar. Quant à ses forces, elles ont fait état de plus d'une dizaine de leurs combat-



Les forces loyalistes, c'est-à-dire proches du gouvernement mis en place à la mort de Mouammar Kadhafi en 2011, ont pris position à proximité de la capitale du pays, Tripoli, pour empêcher la ville de tomber aux mains des troupes du maréchal Haftar.

tants tués.

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui a indiqué que plus de deux mille huit cents personnes ont déjà été déplacées par les combats, a exprimé sa « préoccupation » face à cette situation, et appelé les belligérants « à assurer la sécurité de tous les civils » et un accès humanitaire « permanent ».

Le maréchal Haftar est déterminé à prendre Tripoli grâce à son autoproclamée Armée nationale libyenne qui bénéficie du soutien des institutions parallèles au GNA basé dans la capitale. Cet exécutif reconnu par la communauté internationale est soutenu par de puissantes milices. Pour faire face aux troupes de Khalifa Haftar, ces forces ont promis, avec le soutien

de toutes les régions du pays, une contre-offensive nommée « Volcan de la colère » pour « nettoyer toutes les villes libyennes des agresseurs » liés à ce dernier. Du côté de l'ONU, à New York, alors que les combats font rage en Libye, les grandes puissances ont échoué à se mettre d'accord sur une déclaration appelant les forces du maréchal Khalifa Haftar

à cesser leur assaut contre la capitale libyenne. Le texte soutenu, entre autres, par les Etats-Unis, et présenté au Conseil de sécurité le 7 avril, a été bloqué par la Russie qui tient à ce que « toutes les parties » soient appelées à la retenue pour éviter « un bain de sang ». Les Etats-Unis, la mission de l'ONU en Libye, l'Union européenne, pour ne citer que ces exemples, ont demandé au maréchal Khalifa Haftar d'arrêter son offensive contre Tripoli et de revenir à la table des négociations pour éviter une guerre civile dans le pays. Mais, les deux camps rivaux ont ignoré les appels de la communauté internationale.

Le maréchal Khalifa Haftar, il faut le signaler, est de longue date soutenu par l'Egypte, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, trois pays avec lesquels la France entretient de bonnes relations diplomatiques et militaires. Quant à la France qui se pose en médiateur entre les deux camps libyens, elle est régulièrement accusée de favoriser l'homme fort de Cyrénaïque (est) dans la guerre contre les pro-GNA. Rome, au contraire, soutient de longue date les autorités du camp du Premier ministre, Fayez-al-Sarraj.

Nestor N'Gampoula

Chaos libyen depuis la chute de Mouammar Kadhafi

Malgré les appels de la communauté internationale à la cessation des hostilités, les forces loyales à l'homme fort de l'est du pays, le maréchal Khalifa Haftar, sont toujours engagées dans une offensive pour prendre l'ouest du pays, dont Tripoli la capitale, au moment où il est envisagé l'organisation d'une conférence interlibyenne dans le but d'y ramener la paix.

Le guide libyen tué

Tout a commencé en février 2011, dans le sillage du Printemps arabe, lorsqu'une contestation violemment réprimée par le régime Kadhafi, débuta à Benghazi (est) avant de s'étendre dans le pays. Le mois suivant, une coalition emmenée par Washington, Paris et Londres lança une offensive militaire contre le régime en place, notamment après un feu vert de l'ONU.

Le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, qui était en fuite depuis août, est tué 20 octobre par les rebelles, après la prise de son Quartier général à Tripoli. Trois jours plus tard, le Conseil national de transition (CNT), organe politique de la rébellion, proclame la « libération totale » du pays. En juillet 2012, le Congrès national général (CGN - parlement) sera élu, permettant ainsi au CNT de remettre ses pouvoirs à l'institution.

Fermeture des ambassades

Malgré cela, quatre Américains, dont l'ambassadeur Christopher Stevens, sont tués dans une attaque contre leur consulat à Benghazi, le 11 septembre 2012. Même si l'attaque n'avait pas été revendiquée, un groupe djihadiste lié à Al-Qaïda fut montré du doigt par le gouvernement américain et les pays occidentaux.

L'année suivante, plus précisément le 23 avril 2013, un attentat à la voiture piégée vise l'ambassade de France à Tripoli et fait deux blessés. Conséquences : la plupart des ambassades étrangères décidèrent de fermer.

Deux autorités rivales dans le pays

La présence des djihadistes dans le pays pousse, le 16 mai 2014, le maréchal Khalifa Haftar, proche de l'Egypte et des Emirats arabes unis, à lancer une opération contre les groupes terroristes à Benghazi. Plusieurs officiers de la région orientale rallient sa force paramilitaire, l'Armée nationale libyenne (ANL).

Dans cet élan, et le 25 juin, soit à la suite de nouvelles élections, le CGN sera remplacé par un parlement dominé par les anti-islamistes. Fin août, après des semaines de combats, « Fajr Libya », une coalition de milices, s'empare de Tripoli et réinstalle l'ancien parlement, le CGN, et un nouveau gouvernement. Ce qui contraint le gouvernement d'Abdallah al-Theni en place jusque-là et le parlement élu en juin à s'exiler dans l'est, donnant lieu au pays de se retrouver avec deux exécutifs et deux parlements.

Après des mois de négociations, notamment en décembre, des représentants de la société civile et des députés signent un accord à Skhirat (Maroc) sous l'égide de l'ONU. Un Gouvernement d'union nationale (GNA) est alors proclamé. Si son chef, Fayez-al-Sarraj, est parvenu, en mars 2016, à s'installer à Tripoli, il faut dire que dans l'est, le cabinet parallèle, soutenu par Khalifa Haftar, et le parlement lui étaient restés opposés.

Des djihadistes chassés

Auparavant, soit en décembre 2016, Fayez al-Sarraj annonça la libération de Syrte, ancien fief du groupe Etat islamique (EI), et affirma que la guerre contre le terrorisme n'est « pas finie », allusion faite aux nombreux attentats

suicides meurtriers perpétrés par l'organisation à travers la Libye. Du côté de l'est, Khalifa Haftar annonce la « libération totale » de Benghazi des djihadistes, le 5 juillet 2017.

Des sommets organisés pour sortir le pays du chaos

Les violences qui se poursuivaient dans le pays ont amené, le 25 juillet 2017, Fayez al-Sarraj et Khalifa Haftar sur la table des négociations. Les deux personnalités, réunies en région parisienne, sur l'initiative de l'actuel président français, Emmanuel Macron, s'engagent à œuvrer pour sortir le pays du chaos. Et en mai 2018, ils s'accordent à collaborer pour organiser des élections à la fin de l'année. Mais celles-ci n'auront pas lieu, puisque l'homme fort de l'est boycotta une conférence internationale sur la Libye, qui devait se tenir en novembre.

Succès de Khalifa Haftar et annonce de la conférence interlibyenne

Fin juin 2018, les forces du maréchal prennent le « contrôle total » de la région dite du « Croissant pétrolier » (nord-est) et s'empare de Derna, bastion des islamistes radicaux et seule ville de l'est échappant jusque-là à son contrôle. Et pas plus longtemps qu'en janvier dernier, elles se lancent à la conquête du sud désertique, s'emparant de son chef-lieu Sebha ainsi que d'al-Charara, un des plus importants champs pétroliers du pays.

Devant cette situation, l'Union africaine appelle, le 11 février, à une conférence internationale et réclame des élections. Ce qui se solde à la fin du mois par un accord entre Fayez-al Sarraj et

Khalifa Haftar sur l'organisation d'élections. Le 20 mars, l'ONU annonce une « conférence nationale » à la mi-avril à Ghadamès (centre) pour sortir de la crise.

L'offensive de l'homme fort de Cyrénaïque sur Tripoli

Le 4 avril, les forces loyales au maréchal Khalifa Haftar lancent une offensive vers la capitale libyenne. Le jour suivant, ses troupes sont repoussées à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli. Des combats opposent pro-GNA et forces de l'ANL au sud de la ville.

Face au risque d'un nouvel embrasement, la communauté internationale multiplie les appels au calme. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui a rencontré les deux principaux protagonistes dans la crise libyenne, exprime sa « profonde inquiétude ».

Le 6 avril, le GNA mène un raid aérien contre une position de l'ANL dans la région d'Al-Aziziya (sud de Tripoli). Au lendemain de cette opération, de violents combats ont opposé les deux camps rivaux à une trentaine de kilomètres au sud de Tripoli. L'ANL mène à son tour un premier raid aérien en banlieue de la capitale, poussant le GNA à annoncer une « contre-offensive » généralisée dans « toutes les villes » du pays. Depuis le début de l'offensive de Khalifa Haftar, les combats entre les deux camps adverses ont déjà fait près d'une quarantaine de morts, selon le GNA, tandis que l'ANL fait état de quatorze morts parmi ses combattants.

N. N'G.



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs

et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le **Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019**. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

FAIRE-PART

La société Énergie électrique du Congo (E²C) informe l'ensemble de son personnel et les partenaires, qu'à l'occasion du quarantième jour du décès de son regretté directeur général, Louis Kanoha Elenga, une messe d'action de grâce sera dite le jeudi 11 avril 2019 à 9h30 en la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville.

À cet effet, la direction générale vous prie de bien vouloir y prendre part.

Un apéritif sera offert au terme de la messe dans les jardins du site.

La direction générale



Monsieur Louis KANOHA EL

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 28e journée, 2e division
La messe était dite lorsque Sylvester Ganvoula est entré en jeu à la 74e mn: Bochum était déjà mené 1-2 à Ratisbonne. Un résultat final qui ne fait pas les affaires de Bochum, désormais 11e à treize points du podium.

Allemagne, 28e journée, 4e division, groupe Ouest

Remplaçant, Exaucé Andzouana est entré à la 54e mn lors du revers de Lippstadt chez la réserve du Borussia Monchengladbach (0-3).

Angleterre, 41e journée, 3e division

Comme face à Plymouth, la semaine dernière, Christoffer Mafoumbi et sa défense sont cueillis à froid par Luton (7emn), avant que Blackpool n'égalise. Juste avant la pause, l'international congolais évite le deuxième but des locaux (45e+2).

Alors que les Seagulls avaient pris l'avantage, le leader égalise finalement à la 86e mn. Avec ce score de 2-2, Blackpool reste 8e à six longueurs de Doncaster, 6e et dernier qualifié pour les play-offs.

Pour Accrington, auteur du nul à Wimbledon (1-1) sans Offrande Zanzala, il faut regarder vers le bas du classement : 17e, Accrington ne compte que deux points sur la zone rouge.

Angleterre, 41e journée, 4e division

Odlham Athletic et Christophe Missilou, remplacé à la 76e mn, l'emportent 2-0 sur le terrain de Colchester United. Un résultat qui permet à Oldham de revenir à cinq points des play-offs.

Azerbaïdjan, 23e journée, 1re division

Sabail chute à Sabah (1-3). Kévin Koubemba a été remplacé à la 66e mn.

Sans Dzon Delarge, non retenu, Qarabag l'emporte 2-1 à Qabala.

Belgique, 3e journée des play-offs Ligue

Europa, 1ère division

Sans Marvin Baudry, touché aux abdominaux, Zulte-Waregem chute à Courtrai (2-4). Avec deux points, Zulte est 4e du groupe B.

Belgique, 3e journée des play-down, 2e division

Scott Bitsidou est resté sur le banc lors du match nul de Lommel à Tubize (1-1).

Maël Lépicié n'est pas entré en jeu lors du match nul de Roulers contre Louvain (2-2).

Lommel et Roulers sont respectivement 3e et 4e avec quatre et deux points.

Bulgarie, 2e journée des play-offs, 1ère division

Le Chernomorec s'incline à domicile face au Levski Sofia (0-1). Malgré la présence dans le onze de départ d'Hugo Konongo, qui n'avait pas joué depuis son retour de sélection.

Tombeur de Varna, mercredi dernier, le Botev Plovdiv prend un point à Beroe (1-1).

Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 56e mn et a sonné la révolte après l'ouverture du score des locaux avec une triple occasion : tête sur la barre puis deux tirs stoppés sur la ligne à la 72e mn. Sur le centre qui suit, le Botev obtient un penalty et égalise.

Au classement, le Botev compte onze points de retard sur les places européennes et Varna seize. Mais rappelons que l'équipe de Doré disputera les demi-finales de la Coupe de Bulgarie face au CSKA Sofia.

Chypre, 5e journée des play-down, 1ère division

Sans Francis N'Ganga, absent, Ermis coule à Paphos (1-4). L'équipe d'Aradippou est condamnée à la relégation quelle que soit l'issue des deux dernières journées.

Danemark, 2e journée des play-down, 1ère division

Sans Emerson Illoy-Ayyet, absent du groupe, Vejle se relance dans la course au maintien après son succès sur Sonderjyske (4-1). Le promu reste toutefois dernier du groupe avec huit points de retard sur le premier non relégable à quatre matchs de la fin de la saison.

Ecosse, 33e et dernière journée de la saison régulière, 1ère division

Sans Clevid Dikamona, absent depuis le 9 mars, le Heart of Midlothian bat Hibernians (2-1). Heart termine à la 6e et dernière place qualificative pour les play-offs. L'international congolais, touché au genou lors de sa dernière apparition, devrait reprendre cette semaine.

Espagne, 32e journée, 3e division, groupe 3

En déplacement chez la réserve de Valence, Peralada prend les trois points grâce au but de Yhoan Andzouana. Titulaire au poste de milieu offensif droit, l'ancien Monégasque a surgi au second poteau pour inscrire l'unique but du match à la 82e mn. Son sixième but de la saison.

La réserve du Barça fait match nul à Cornella (2-2). Sans Merveil Ndockyt.

Le Barça est 6e avec quarante-six points et la réserve de Girona est 12e avec trente-huit points.

Espagne, 32e journée, 3e division, groupe 4

Linense chute à domicile face à San Fernando (0-1). Sans Baron Kibamba, blessé. Le Balompedia est 9e avec quarante-six points.

Israël, 3e journée des play-offs, 1ère division

Le Bnei Yehuda et Mavis Tchibota, titulaire, chutent chez l'Hapoel Beer Sheva (1-2). Cinquième, le Bnei compte trois points de retard sur les places européennes.

Israël, 1ère journée des play-offs, 2e division

Le Beitar Tel Aviv et son capitaine, Romaric Etou, débutent les play-offs par un score vierge chez l'Hapoel Katamon (0-0).

Malte, 23e journée, 1ère division
Sans Prince Mambouana, absent, les Tarxien Rainbows sont battus à Balzan (0-2).

Donneil Moukanza n'était pas dans le groupe des Hamrun Spartans, auteurs du nul 2-2 à Senglea.

Pays-Bas, 33e journée, 2e division
Cambuur chute à Telstar (2-4). David Sambissa, titulaire, a été remplacé à la pause.

Portugal, 23e journée, 2e division

La réserve de Braga fait match nul 1-1 à Mafra. Gaius Makouta, titulaire, a joué toute la rencontre.

Roumanie, 4e journée des play-down, 1ère division

Le Concordia Chiajna, sans Jules Iloki, blessé, est défait sur la pelouse du Dinamo Bucarest (2-3).

Hermannstadt et Juvhel Tsoumou, remplacé à la 74e mn, s'inclinent à domicile face à Iasi (0-1).

Hermannstadt est 6e et barragiste avec dix-sept points, devant le Concordia, 6e avec onze points.

Turquie, 27e journée, 1ère division

Le Yeni Malatyaspor est sèchement battu à Galatasaray (0-3). Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 54e mn. Rappelons que les deux équipes se retrouveront le 25 avril en demi-finale retour de la Coupe de Turquie.

Sivasspor et Delvin Ndinga, titulaire, baissent pavillon à domicile face à Kayserispor (1-3).

Le Yeni est 5e à neuf points des places européennes, tandis que Sivasspor stagne à la 12e place.

Camille Delourmes

NÉCROLOGIE

Les familles Ansi Oba, Etou, Vintsie et Mbongo (Marien, Teddy, Savernie, Lavera, Macaire, Sarel) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu et frère Fiston Mbongo-Etou (Ndôh), survenu le 4 avril 2019 au CHU des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au 45 bis rue Bouenza, à Talangai (arrêt Liberté).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Le conseiller spécial du président de la République, directeur général de la sécurité présidentielle, a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble du personnel évoluant au sein de cette direction, parents, amis et connaissances, le décès du soldat Paniche Okola, survenu le 2 avril 2019 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo.

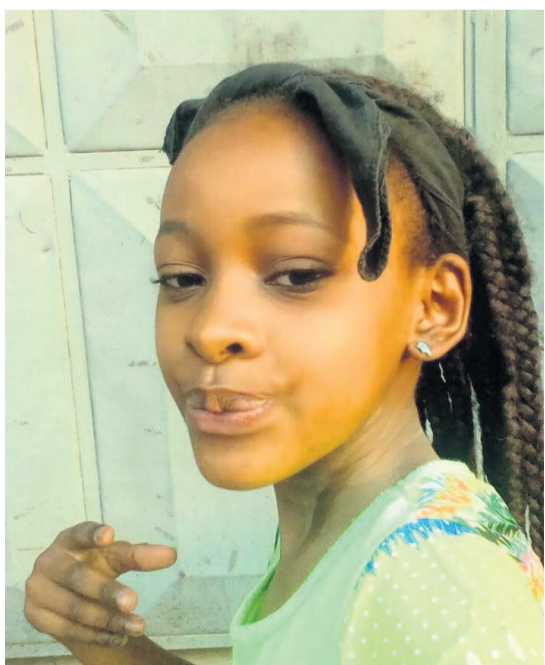
La veillée mortuaire se tient à Massengo, quartier Congo-Chine. La date de l'inhumation sera communiquée prochainement.



La famille Mombongo informe parents, amis et connaissances du décès d'Alex Cassandre Molouba Mombongo, le 5 avril 2019 au CHU de Brazzaville.

Le deuil a lieu au domicile familial, sis au n° 16 de la rue Loango, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les enfants André Mbani ; Jules Lekibi (ancien directeur départemental du Kouilou à Pointe-Noire ; Beatre Mbani (agent Anac) ; Alain Kidzié ; Frédérique Mbani (agent Onemo) ; Pépin Serge Mbani ; Gildas Youla, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur mère, Suzanne Maboue (alias Ngali), le dimanche 7 avril à la clinique Securex à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°8 de la rue Manga, à Talangai (vers le cimetière de la Tsiémé, arrêt PSP Kibeliba). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



ELECTION DES GOUVERNEURS

L'UDPS et le PPRD convoitent Kinshasa

La campagne électorale pour l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de provinces a pris officiellement fin, le 8 avril. Les neuf candidats de la ville capitale ont défendu leur projet de société devant les élus provinciaux, avant la grande joute électorale du 10 avril.

Quelques heures avant la clôture de la campagne électorale, les candidats au poste de gouverneur dans les vingt-six provinces du pays ont jeté leurs dernières énergies dans la bataille. Sur toute l'étendue du territoire national, il a été observé une effervescence particulière aux sièges des assemblées provinciales muées, l'espace d'une journée, en une arène où militants, partisans et inconditionnels des candidats-gouverneurs se sont livrés en spectacle sur fond de provocations. Un peu partout, la tension a été perceptible. La bataille électorale avait même quitté les allées des hémicycles pour se transporter aux abords des assemblées provinciales. La population qui tient à l'œil les élus provinciaux suit à la loupe tout ce qui se trame dans ces organes délibérants, question de prévenir toute corruption ou marchandage éventuel des voix.

A Kinshasa, la campagne électorale des candidats-gouverneurs s'est négociée, lors de la journée de clôture, sur fond d'une agitation extrême ayant donné lieu à des scènes de débordements difficiles à maîtriser. Devant le siège de l'assemblée provinciale situé à un jet de pierre de l'Hôpital général de référence de Kinshasa, les militants, partisans et sympathisants des différents candidats ont fait le show à leur manière, scandant des slogans à l'honneur de leurs leaders, tout en esquissant des pas de danse. L'ambiance était foraine à cet endroit, inondé par un monde fou, chacun ne jurant que par l'élection de son candidat au poste de gouverneur de Kinshasa.



L'ancien bâtiment abritant l'Hôtel de ville de Kinshasa

L'UDPS et le PPRD antagonistes

Comme s'ils étaient concernés au premier chef, les inconditionnels des candidats de l'UDPS représentés par le ticket Laurent Batumona-Gérard Mulumba en sont venus aux mains avec ceux du PPRD, en l'occurrence Gentiny Ngobila Mbaka et Néron Mbungu Mbungu. Ces deux partis politiques ne veulent pas laisser filer la ville capitale et mettent toutes les bouchées doubles pour en avoir le contrôle via leurs candidats. Après s'être assuré du contrôle de la quasi-totalité des assemblées provinciales où il est majoritaire, le Front commun pour le Congo (FCC) et son parti phare, le PPRD, veulent rééditer l'exploit en raflant, cette fois-ci, le gouvernorat de Kinshasa en faisant valoir la loi du nombre.

Avec ses dix-sept députés provinciaux élus dans la capitale, cette formation politique écarte d'emblée toute hypo-

thèse d'échec et mise notamment sur la discipline du groupe qui l'a toujours caractérisée lors des grands enjeux politiques. Ici, on entend dire que l'autorité morale tient à ce que la ville soit gérée par une personne de confiance pendant que la candidature de Gentiny Ngobila, dont le nom est associé aux tueries de Yumbi, continue de susciter l'ire de la société civile.

De la même manière, l'UDPS qui revendique douze députés provinciaux à l'Assemblée provinciale de Kinshasa n'entend pas se laisser faire. Le parti de Limete nourrit, lui aussi, l'ambition de gérer la ville-province. Apparemment, le deal entre le FCC et le Cach semble ne pas fonctionner, chacun essayant de tirer la couverture de son côté. Toutefois, à l'UDPS, des signaux d'ouverture sont déjà émis pour des concessions utiles avec le PPRD pour la gestion des provinces. « La campagne, c'est un moment de négociations. Nous al-

lons voir ce que cela va donner. Nous n'écartons aucune piste », s'est contenté d'avancer, laconiquement, Jacquemin Shabani, président de la commission électorale permanente de l'UDPS.

L'effet contagieux

La preuve que le partenariat politique Cach-FCC se trouve sur une corde raide reste symbolisée par les affrontements entre les partisans des candidats Laurent Batumona d'un côté, et de Gentiny Ngobila de l'autre, sous couvert de leurs partis politiques respectifs. Véhicules endommagés, jets de pierre, effigies des candidats détruits, gaz lacrymogène, etc., tout y était pour rajouter à la pagaille. Il est fait état d'un blessé lors de ces incidents. C'est dans cette ambiance hystérique que les candidats au gouvernorat de Kinshasa étaient astreints à présenter, le même jour, devant les députés provinciaux qui constituent le corps électoral, leurs programmes respectifs avant la grande joute électorale de mercredi.

La situation vécue à Kinshasa, le 8 avril, a eu aussi son pareil à l'intérieur du pays. A l'assemblée provinciale du Haut-Katanga, à Lubumbashi, il nous revient que les militants de l'UDPS et du PPRD se sont affrontés à coup de projectiles à l'occasion de la campagne électorale pour l'élection du gouverneur. A Kisangani, par contre, les militants du mouvement citoyen Lucha (Lutte pour le changement) ont effectué un sit-in à l'assemblée provinciale de la Tshopo, pour mettre en garde les députés provinciaux contre le monnayage des voix. Dossier à suivre.

Alain Diasso

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Des politiques favorables à un audit général

Dans sa longue tribune à Desk eco, le député national Claudel André Lubaya appuie la démarche pour réunir de précieuses informations sur la gestion des entreprises du portefeuille de l'Etat. Selon lui, la seconde étape visera bien entendu à mettre en œuvre des mesures conservatoires pour les stabiliser.

Le bilan de la réforme des entreprises du secteur public continue à susciter un profond débat au sein de la classe politique - et économique -, tant les résultats sont globalement très mitigés, du moins à ce stade. Une certaine opinion, soutenue par l'élu de la ville de Kananga, Claudel André Lubaya, veut aller plus loin dans les investigations pour évaluer la situation actuelle des entreprises du secteur public. Une tribune attribuée au concerné sous le titre révélateur « Auditer les entreprises publiques et les sortir de la mangeoire politique » montre combien le député national tient à l'application urgente des mesures fortes.

Pour Claudel André Lubaya, le président de la République doit user de tous les moyens en son pouvoir pour diligenter l'audit des entreprises de l'Etat. Les conclusions de cette enquête serviront, poursuit-il, à prendre des mesures conservatoires. Parmi celles-ci, il y a par exemple la suppression des comités de gestion manifestement défaillants et prédateurs, la mise sous surveillance particulière

des entreprises publiques et la dépolitisation de celles-ci. Enfin, il est question également de désigner des hauts fonctionnaires pour veiller à la mise en œuvre effective des mesures conservatoires ainsi édictées.

Dans sa réflexion, le politique dénonce la politisation à outrance de ces entreprises depuis le dialogue intercongolais de Sun City : « Les entreprises publiques ont été réduites en simple butin partagé entre des politiques au détriment de l'intérêt général et au mépris des principes universels de gouvernance d'entreprise ainsi que des bonnes pratiques qui en découlent », a-t-il décrié. Il parle d'un modèle « ruineux » et « défaillant » qui a montré finalement ses limites au fil des années.

Mais que peut-on retenir globalement de cette réforme ? D'abord, les résultats sont assez réduits devant le refus du gouvernement de la République à appliquer les différentes lois en vigueur et les résistances intérieures au changement. Parfois, la réforme mise en œuvre a permis de stabiliser progressivement une entreprise publique sans arriver à un réel redressement. D'où cet appel des experts à la poursuite des efforts de redressement pour consolider la tendance amorcée en matière d'amélioration de la gouvernance et d'impact des réhabilitations réalisées.

Laurent Essolomwa

DIGITAL

La deuxième édition du KDW s'ouvre en fin de semaine

Kinshasa Digital Week (KDW) passe déjà pour le plus grand rendez-vous « tech » du pays. Cette rencontre qui se tiendra du 12 au 13 avril va permettre aux participants venus de divers horizons d'échanger avec les intervenants et entreprises les plus innovantes du secteur en Afrique, précise la Trust Merchant Bank (TMB), principal sponsor et participante.

Le décor est déjà planté pour la réussite de l'événement qui se tiendra au Pullman de Kinshasa. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont mis en place l'application officielle de la KDW pour offrir « une expérience 100 % digitale et sur mesure », expliquent-ils. Il s'agit d'une application qui servira en même temps de ticket d'entrée, en plus de permettre l'accès au programme complet de l'événement, l'entrée en contact avec les autres participants et l'interaction en temps réel avec les intervenants. Une innovation dans le networking qui est loin de passer inaperçue dans le monde du digital en République démocratique du Congo.

Pour la TMB, les participants doivent s'attendre à deux journées inspirantes, de partage et d'apprentissage. En entrant ainsi de plain pied dans le digital, le pays veut afficher sa détermin-

tion à s'approprier le futur, son futur. « Kinshasa Digital Week offre une opportunité unique pour capter les nouvelles tendances, enrichir son carnet d'adresses et profiter des conseils d'experts », d'après les organisateurs.

Selon le programme officiel, la première journée sera consacrée à des rencontres B2B. Enfin, la seconde journée, il y aura une porte-ouverte avec un concours de start-up. « Les participants pourront se connecter aux dernières innovations et s'inspirer des meilleurs intervenants panafricains. Ils rencontreront une centaine de start-up en pleine croissance et pourront explorer des opportunités d'affaires », ont-ils fait savoir.

A la fin de ces deux journées, il est prévu la remise des prix aux gagnants de l'Hackathon Ebola.

L.E.



MTN Fondation

Po na yo !

Nous contribuons au rayonnement des ONG et associations

- ☑ Plus de 100 ONG et associations formées avec certifications pour un investissement de plus de 21 Millions
- ☑ Un site mis en ligne **www.yeloblogging.com**

everywhere you go

mtncongo.net



CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE I

Diablos noirs et JST humilient leurs adversaires

Les Diablotins ont pris le meilleur sur l'Interclub 3-0, le 7 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la 14^e journée de la compétition. Ils ont imité la performance de la Jeunesse sportive de Talangai (JST), qui avait dominé peu avant Patronage Sainte-Anne sur ce score identique.

L'équipe de Diablos noirs n'a pas fait cadeau à Interclub qui n'a pas pu contrecarrer les multiples attaques adverses durant le match. En effet, les jaune et noir ont ouvert le score dès la 5^e mn sur une puissante frappe de Wilfrid Nkaya. Dix minutes après, les failles défensives d'Inter ont permis à Prince Mouandza de doubler la mise. Il a fallu que les supporters d'Interclub interpellent leur entraîneur pour qu'il réaménage son milieu et sa défense, permettant à son équipe de tenir bon jusqu'à la mi-temps. Du retour des vestiaires, l'hémorragie n'a pas cessé puisque Chadrack Kitoko a inscrit le troisième but à dix minutes de la fin du match. De son côté, la JST, qui évoluait en infériorité numérique après le carton rouge écopé par Guillaume Ossété, à la 40^e mn, a eu raison de Patronage grâce au doublé de Chadly Kenedy (35^e et 79^e mn). Valdy Matongo a inscrit le troisième but dans le temps additionnel.



Wilfrid Nkaya aux prises avec un joueur d'Interclub / photo Rogaly

La suite du championnat Cette quatorzième journée se poursuivra ce mercredi avec deux rencontres au stade Alphonse-Massamba-Débat (Cara- FC Kondzo puis Etoile

du Congo- AC Léopards). Le complexe sportif de Pointe-Noire abritera le même jour, le match entre As Cheminots et le leader AS Otoho ainsi que la rencontre qui mettra aux prises

V Club Mokanda à Nico-Nicoyé. La quinzième journée commence le 13 avril à Brazzaville pour finir le lendemain à Pointe-Noire et Owando. Le samedi, Interclub recevra Etoile du

Congo à 14h, à Massamba-Débat, et Patronage sera face à Fc Kondzo à 16h. La JST affrontera Nico-Nicoyé et Tongo FC en decoudra avec As Cheminots, sur les mêmes installations, le dimanche. À Pointe-Noire, la Mancha recevra AC Léopards à la première heure et V Club Mokanda accordera son hospitalité aux Diablos noirs. Au stade d'Owando, As Otoho s'expliquera avec Cara.

La seizième journée, quant à elle, débutera le week-end du 20 avril avec les oppositions Tongo FC- Cara et JST - V Club Mokanda à Brazzaville. Patronage recevra As Otoho? le 21 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat, avant le derby Etoile du Congo-Diablos noirs. Le même jour à Pointe-Noire, la Mancha jouera contre Interclub tandis que Nico-Nicoyé sera face à FC Kondzo. À Dolisie, le stade Denis-Sassou-N'Goussou accueillera la rencontre entre AC Léopards de la localité et As Cheminots.

Rude Ngoma (stagiaire)

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Mamelodi Sundowns terrasse Al Ahly

Le club sud africain a fait un pas important vers la qualification pour les demi-finales, en écrasant Al Ahly sporting club 5-0, lors des quarts de finale aller.

Mamelodi Sundowns fera, le 13 avril, le déplacement du Caire avec un avantage psychologique conséquent. Dans l'autre rencontre des quarts de finale, l'Espérance sportive de Tunis a ramené un bon résultat de l'extérieur, en imposant une défaite de 3-2 au Club sportif Constantinois. Il n'y a eu par contre pas de vainqueur entre Simba sport club et le Tout Puissant Mazembe. Les deux formations ont fait jeu égal 0-0, tout comme Horoya AC qui n'a pas pu faire mieux face au Wydad de Casablanca (0-0).

En Coupe africaine de la Confédération, la Renaissance sportive de Berkane a maximisé ses chances de qualification en allant s'imposer sur le terrain de Gor Mahia 2-0. Elle est donc la seule formation à s'imposer à l'extérieur. Hassania Us Agadir a, quant à elle, fait jeu égal de 0-0 sur son terrain face au Zamalek. Le Club sportif Sfaxien a été battu en Zambie 1-2 par Nkana FC puis l'Etoile sportive de Sahel a dominé El Hilal 3-1. Les matches retour de ces quarts de finale vont se disputer le 14 avril.

James Golden Eloué

DÉBAPTISATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Joseph Pambou plaide pour les noms des anciens joueurs

Ancien membre du comité directeur d'Interclub, membre actif de l'Association des mutualistes et nostalgiques du football, le journaliste sportif et chroniqueur culturel de renom, 70 ans, a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville. Dans celle-ci, il a fait un plaidoyer à l'endroit des décideurs afin que les stades du pays reflètent les noms des anciennes gloires qui ont honoré le drapeau national par leurs exploits.

À la faveur des célébrations tournantes de la fête de l'indépendance dans le pays, plusieurs stades ont vu le jour dans la quasi totalité des départements. Ces arènes sportives qui font la fierté de ces localités et du pays méritent cependant plus d'une attention. « Construire les stades dans tous les départements est une bonne chose. Personne ne peut être contre. Seulement, je me pose la question de savoir si le ministère des Sports y fait un suivi. Dernièrement, j'étais à Sibiti et j'ai été ahuri de voir le stade de cette localité complètement dans l'herbe. Visiblement, l'entretien et le suivi se posent encore avec acuité dans ces stades. Et c'est bien dommage », s'est plaint Joseph Pambou, alias Jo Pambou.

L'ancien journaliste sportif se réjouit de la construction du stade de Kintélé, un bijou architectural et sportif. « Au Maroc, par exemple, où j'étais avec Interclub, le stade Mohammed V porte logiquement le nom du souverain chérifien », a-t-il dit. Pour les autres arènes sportives du pays, la débaptisation s'impose, a renchéri Jo Pambou, à l'instar du stade de Dolisie qui devrait logiquement porter le nom de Paul Sayal Moukila, le seul Congolais ballon d'or afri-



Joseph Pambou

cain. Sayal a fait la pluie et le beau temps à Dolisie avant de venir jouer dans l'AS Bantous, interclub puis Cara. Avec cette débaptisation, la jeune génération qui n'a pas connu ce joueur peut se faire une idée avec les témoignages des anciens, a-t-il argumenté.

Selon Jo Pambou, le Complexe sportif de Pointe-Noire n'a rien de complexe. « Je crois que le nom de Maurice Ondjolet est le bienvenu pour ce stade. C'est une façon d'honorer ce

grand footballeur qui a fait la gloire du FC Abeilles comme joueur puis entraîneur et enfin comme entraîneur-joueur. Quand on parle des premiers Jeux africains, on voit Ondjolet. N'oublions pas qu'il a été aussi entraîneur de l'équipe nationale, de l'Etoile du Congo et de Cara », a-t-il rappelé.

Quant au stade d'Owando, il devrait porter le nom d'Excellent Ongagna, en témoignage à ce grand ailier gauche de l'Etoile du Congo et des Diablos rouges. Le

stade d'Impfondo, lui, pourrait bien s'appeler stade Gabriel-Dengaky, le stade de Madingou, Christian-Mbama-Nkounkou-Lapeta et le stade de Kinkala, Nd-zabana-Germain-Jadot.

Sur l'avenir du football congolais, Jo Pambou n'est pas avare de mots. « Pensons au sport, pensons au football, le football est en train de mourir. Le Congo est une grande nation de sports. Comment peut-on faire jouer un championnat national sans licence? C'est inconcevable. Comment s'étonner alors qu'on récolte toujours de mauvais résultats? Ressaissons-nous », a-t-il lancé.

À propos des joueurs, qui se baladent de clubs en clubs comme de véritables mercenaires, Jo Pambou est sceptique. « À l'époque, quand on voyait Ndomba Géomètre, on l'identifiait à l'Etoile du Congo, Mbemba Tostao, à Diablos noirs, Ngapy à Cara. Par leur fidélité à leur club, ils les incarnaient. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, avec ces joueurs qui changent de club à chaque saison pour grossir les rangs des équipes qui ont le vent en poupe. Cela ne milite pas à la stabilité des clubs », a-t-il regretté.

Hervé Brice Mampouya

DISTINCTION

Douze journalistes culturels et chroniqueurs de musique décorés

La cérémonie de port d'insignes en qualité de chevaliers et officier a eu lieu, le 6 avril, au Mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza.

Les heureux récipiendaires ont été nommés officier et chevaliers dans l'ordre du dévouement congolais par décret numéro 2018-426 du 26 novembre 2018, signé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, Grand maître des Ordres nationaux, dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire de la proclamation de la République du Congo. Les insignes ont été remis par le colonel Norbert Okiokoutina, Grand chancelier des Ordres nationaux.

Ces décorations témoignent de la reconnaissance de leur travail. Il s'agit de Benoit Narcisse Tchishimbi (officier) ; Gogo Adrienne Koubaka, Homany Akanaty, Hugues Goma Tsonda, Simplicie Matourel, Ludovic Abbia, Daniel Amboulou, Bell Aymard Moukengue, Carhol Veran Yanga, Rock Angouélé, Bruno Lavoulath et Bruno Okokana, tous élevés au rang de chevalier.

Pour ces journalistes, cette récompense est le fruit d'un travail assidu et promettent de faire davantage. « Nous devons maintenant prendre nos différents grades comme une



Le Grand chancelier Norbert Okiokoutina décorant les journalistes

invite à l'exemplarité et au mieux faire, car le grade est à défendre, c'est une distinction. Notre rôle est de contribuer autrement à l'économie congolaise. Aujourd'hui, il devient impérieux que nous bâtissons, forts de notre statut actuels un nouveau cadre de réflexion et de lobbying professionnel dans

lequel nous adjoindrions nos anciens et nos confrères pour booster nos visions. Reconnaissance aux doyens, aux artistes, téléspectateurs, auditeurs, lecteurs et aux internautes », pense le collectif des journalistes culturels et chroniqueurs. En outre, ces hommes du micro et de la plume ont profité

de l'occasion pour faire part de leurs doléances. « Nous ne bénéficions pas de formation, pas de séminaires et, d'ailleurs, dans les missions à caractère musical, nous ne sommes jamais associés », ont-ils déploré. Satisfaite de cette distinction, Gogo Adrienne Koubaka, journaliste à Radio Congo, la seule

femme chroniqueur à être élevée, a fait savoir : « Nous devons rehausser l'étendard de notre musique, essayons d'intégrer peut-être d'autres canaux de communication qui feront que notre musique aille de l'avant, comme le numérique aujourd'hui, il y a des producteurs qui ne logent leurs émissions que sur les réseaux sociaux pour que le monde entier puisse suivre ce qui se passe au Congo. Je pense qu'on va faire beaucoup de choses, plus que ce que nous faisons jusqu'alors ».

Pour sa part, Carhol Veran Yanga a déclaré : « C'est une fierté pour nous d'être décorés par le président de la République, nous lui remercions. Il n'y a pas meilleur que le travail, j'imagine que si le président de la République a jeté son dévolu sur nous, c'est par rapport au travail, il n'y a pas d'autres raisons. Donc les autres n'ont qu'à continuer à travailler, peut-être que leur jour arrivera. Je remercie Mme Belinda Ayessa, marraine de la cérémonie ».

Rosalie Bindika

DISTINCTION

Roga-Roga élevé au rang d'Officier des Arts et des lettres de France

La cérémonie de remise de la médaille au musicien congolais par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a eu lieu la soirée du 6 avril, à la Case de Gaulle, en présence du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Dès l'entame, l'ambassadeur de France a, dans son mot de circonstance, indiqué que la musique de Roga-Roga a du cœur. « Cher Roga-Roga, votre musique a du cœur, dans tous les sens du terme. Il y a bientôt un an, à l'occasion du 14 juillet, j'avais fait réaliser un t-shirt pour les chanteurs du Chœur Credo, sur lequel était imprimée la devise « Mon Congo a du Chœur ». La chorale fut le premier battement de cœur de votre carrière musicale, suivie de près par les pincements des cordes de la guitare. Puis vint en 1993, la guerre civile, la division, la fin de toutes les harmonies, le règne de toutes les mésententes, la bascule d'un pays dans la discorde, la violence et la mort. Vous avez puisé dans le génie musical une énergie salvatrice que vous n'avez eu de cesse de mettre au service de votre pays, de sa création, de son rayonnement, de sa jeunesse, de sa population, de sa réconciliation, de son redressement. Ainsi est né Extra musica », a rappelé le diplomate français.

Roga-Roga, a-t-il poursuivi, a fait d'une pierre deux coups en réveillant la musique congolaise, en redonnant de l'espoir et du sens à une génération, au Congo, mais tout autant à l'extérieur du pays. Les chansons comme « Freddy Nelson », « État-major », « La Sape », « Sorcellerie Kindoki », « Rupture » ou encore « 242 » sont autant de titres qui ont fait sa célébrité et celle des musiciens d'Extra musica, mais aussi, et à travers lui, celle du Congo, sur les scènes du monde entier ou presque, de Brazzaville à Yaoundé, de Doua-

la à Cotonou, d'Abidjan à Pékin, de Paris à Washington, de Montréal à Montreuil, a témoigné Bertrand Cochery.

L'ambassadeur a rappelé également les prix et distinctions que Roga-Roga et ses musiciens ont déjà reçus. Il s'est dit persuadé que le prix du « meilleur guitariste congolais », décerné en 1993 à Roga-Roga, à l'orée de sa carrière, lui a été une bonne étoile. Tout comme l'a été cette étoile de Chevalier du mérite congolais qui lui a été remise par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en 2010, puis celle d'Officier, il y a un an, avant que la France lui honore en lui décernant la médaille d'Officier des Arts et des lettres. « Ce pays, je sais, vous l'aimez. Vous êtes de cœur avec lui, et vous l'avez montré en 2015 lors des attentats du Bataclan », a-t-il dit.

Avant de lui remettre solennellement cette distinction, l'ambassadeur de France a lu un message qu'il a spécialement reçu pour la circonstance, d'un ami et d'un frère de l'Afrique, en l'occurrence Claudy Siar, qui a indiqué que « l'histoire de Roga-Roga et d'Extra musica est totalement liée à celle du Congo Brazzaville ».

Soutenir l'écriture de la musique, le défi actuel des artistes Congolais

Remerciant la France pour cette décoration, Roga-Roga a indiqué que c'est un honneur de recevoir la distinction de ce pays, à la Case de Gaulle, lieu historique des relations de la France avec le Congo. Il a dit mesurer l'hommage et l'importance, ajoutant que c'est aussi un honneur



Roga-Roga posant avec l'ambassadeur et ses parents biologiques (photo CIP/Bouka)

pour un artiste musicien auteur compositeur du Congo que de recevoir cette distinction des mains de l'ambassadeur de France au Congo. « Merci pour avoir accepté de me remettre l'insigne, tant est grande mon admiration pour l'intérêt et l'encouragement que vous avez toujours manifestés à l'endroit des artistes congolais », a-t-il apprécié l'acte.

Roga-Roga a reconnu que la marque très forte de reconnaissance qui lui est faite n'aurait pas de sens si le groupe musical qu'il a eu l'honneur de créer avec ses amis, en 1993, et qu'il dirige jusqu'à ce jour, n'avait

pas démontré ses qualités artistiques et sa persévérance malgré vents et marées. Il a estimé que s'il a quelques mérites, c'est d'avoir fait émerger une vision, une approche de la musique de son groupe Extra musica, les Zangul, jargon qui veut dire « artistes de conviction de l'art », et d'avoir impulsé sa mise en œuvre, en traversant les frontières.

« ... Pour moi, nous héritons d'un avant, les traces de nos aînés, partant des Bantous de la capitale, nous construisons un présent, la génération Extra musica et nous préparons ou subissons un après, la musique urbaine, mais la ty-

pique que nous exerçons ou la rumba demeurera toujours, telle est notre conviction », a-t-il déclaré. « Cette distinction qui est aussi un moyen formidable de renforcer notre diversité culturelle, et de prendre encore plus conscience des réalités du monde et de notre identité, me reconforte, renforce ma conviction de transmettre cette passion et me stimule à faire mieux demain. Notre défi actuel reste celui de soutenir l'écriture de notre musique et la faire lire à travers les nations et la vulgariser », a conclu l'artiste.

Bruno Okokana